

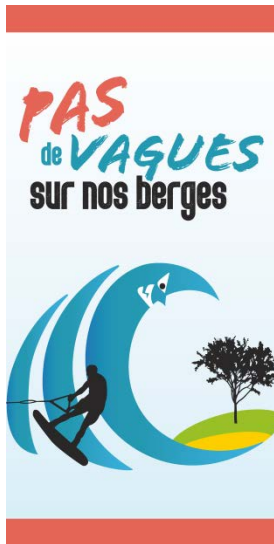
La Ville de Saint-Hyacinthe lance une

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION PAS DE VAGUES SUR NOS BERGES

avec la collaboration des municipalités de Saint-Damase et de Saint-Pie.

La ville de Saint-Hyacinthe lance une campagne d'information pour la protection des berges de la rivière Yamaska. Cet été, les usagers de la rivière seront sensibilisés aux dommages causés par la pratique de la planche nautique (wakesurf).

La campagne « Pas de vagues sur nos berges » vise à limiter l'utilisation des planches nautiques sur la rivière Yamaska. Les vagues surdimensionnées créées par les bateaux pour la pratique de cette activité nautique peuvent se déplacer sur une distance de plus de 250 mètres.



Ainsi, lorsqu'elles se brisent, les vagues endommagent les terrains, créent l'érosion des bandes riveraines, fragilisent l'écosystème et brouillent l'eau. De plus, les vagues peuvent nuire à la sécurité des plaisanciers à bord d'embarcation non motorisé (kayak, chaloupe, etc.)

Plusieurs initiatives de sensibilisation ont été mises en place telles que l'installation d'une murale en bordure du Centre nautique de Saint-Hyacinthe, l'ajout de quatre bouées dans la rivière.

Pour Saint-Damase, un panneau est installé à la descente de bateaux à Saint-Damase afin de sensibiliser les usagers à la protection des berges.

Merci de votre collaboration.

Les Autorités Municipales
22 juillet 2019